

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

6/8/03

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Dow AgroSciences S.A.S.  
 Service Commercial  
 1240, Route des Dolines  
 BP 229  
 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX / FRANCE

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 05 48 48  
 (HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **DASKOR\* INSECTICIDE**

Code produit: 34675      Date de création: Jan. 94      Référence: H841K  
 Date de révision: Mars 01 (Section/s 2, 4, 8, 9, 11-13 & 15)

**2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**Composants dangereux (voir section 16 pour les phrases R complètes)**

			CAS	Nø CE
Chlorpyrifos-méthyl	200 g/L	Xi,N; R43- 50/53	005598-13-0	227-011-5
Cyperméthrine	20 g/L	Xn,N; R22- 50/53	052315-07-8	257-842-9
Hydrocarbure aromatique (essentiellement en C10)	726 g/L	Xn,N; R51/53- 65-66-67	64742-94-5	265-198-5
Ingrédients inertes	q.s.p.			
Composition Code	EF1153			

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles.

\* Marque : Dow AgroSciences.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6/8/03

DASKOR\* INSECTICIDE

---

## 4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

### Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin et/ou transporter d'urgence à l'hôpital. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un

### Contact avec les yeux

Laver immédiatement à l'eau courante pendant au moins 30 minutes sans discontinuer. Retirer les lentilles de contact éventuelles après les 5 premières minutes et continuer à laver. Consulter rapidement un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

### Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau à grande eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation, consulter un médecin.

### Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Ce produit contient un inhibiteur des cholinestérases et un solvant. Les signes d'intoxication peuvent inclure vertiges, nausées, vomissements, spasmes abdominaux, diarrhées, myosis et difficultés respiratoires. L'atropine, uniquement par injection, est l'antidote préférable. Des oximes, telles que le 2-PA M/protopam, peuvent avoir un effet thérapeutique si elles sont utilisées rapidement ; mais elles ne doivent être utilisées que conjointement avec l'atropine. Si un lavage gastrique est effectué, recommander un contrôle endotrachéal et/ou oesophagien. Le risque d'aspiration dans les poumons doit être mis en balance avec le bénéfice que l'on attend du lavage gastrique. Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Extincteurs à poudre. Mousse.

### Produits de combustion dangereux

Acide cyanhydrique. Acide chlorhydrique. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. En fonction de l'intensité du feu.

### Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6/8/03

DASKOR\* INSECTICIDE

---

**Informations supplémentaires**

Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage.

---

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles**

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours

Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter de respirer les vapeurs.

**Stockage**

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger des températures extrêmes. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

---

**8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Valeurs limites d'exposition**

Chlorpyrifos-méthyl : Dow AgroSciences IHG : 0.1 mg/m<sup>3</sup> (peau).  
Recommandation du fournisseur pour le solvant : 100 ppm.

**Mesures d'ordre technique**

Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites d'exposition. Il peut être nécessaire de prévoir une ventilation d'aspiration locale pour certaines opérations.

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6/8/03

DASKOR\* INSECTICIDE

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

D'après des données relatives à une formulation similaire.

### Ingestion

Toxicité modérée par ingestion.

DL50 par voie orale, pour le rat (estimation) : comprise entre 1000 et 2000 mg/kg.

### Contact avec la peau

Chlorpyrifos-méthyl : D'après les données sur animaux, ce produit peut entraîner une sensibilisation cutanée.

DL50 par voie cutanée, pour le rat (estimation) : supérieure à 2000 mg/kg.

Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption

Une exposition unique et brève peut provoquer une irritation cutanée.

### Contact avec les yeux

Peut provoquer une sévère irritation avec lésion de la cornée, pouvant conduire à une altération permanente de la vision, voire même à la cécité. Des brûlures chimiques peuvent survenir.

### Inhalation

Probablement aucun effet indésirable par cette voie d'exposition, mais

### Autres informations

Une surexposition peut provoquer une inhibition de l'activité cholinestérasique du type de celle produite par les organophosphorés.

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Persistance et dégradabilité

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Ce produit n'est pas entraîné par lessivage dans le sol. Il est donc peu probable qu'il contamine les eaux souterraines. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 1-4 jours.

### Cyperméthrine :

Ce produit n'est pas entraîné par lessivage dans le sol. Il est donc peu probable qu'il contamine les eaux souterraines. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 14-28 jours.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

6/8/03

DASKOR\* INSECTICIDE

**Toxicité aquatique**

Informations basées sur les données relatives à la formulation.

Produit très toxique pour les poissons dans des conditions aiguës (CL50<1mg/L).

Produit très toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (CE50<1mg/L).

Produit toxique pour les algues (1mg/L <CI50 <10mg/L).

**Toxicité aviaire.**

Chlorpyrifos-méthyl :

Produit légèrement toxique pour les oiseaux dans les conditions aiguës (DL50 comprise entre 500 et 2000 mg/kg).

Cyperméthrine :

Ce produit n'est pratiquement pas toxique pour les oiseaux dans des conditions aiguës (DL50 > 2000 mg/kg).

**Autres informations**

Chlorpyrifos-méthyl : Toxique pour les abeilles.

Cyperméthrine : Toxique pour les abeilles.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****-Voies terrestres**

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Contains Chlorpyrifos-Methyl 20% w/w and Cypermethrin 2% w/w)

Route / Rail ADR/RID	: 9	Etiquette:	9
Code de classification	: M6		
Groupe d'Emballage	: N/A		
Kemler Code	: 90	No. ONU	: 3082
Tremcard	CEFIC : 90GM6-III		

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

6/8/03

DASKOR\* INSECTICIDE

**-Voie maritime**

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,  
N.O.S. (Contains Chlorpyrifos-Methyl 20% w/w  
and Cypermethrin 2% w/w)

Mer - Classe OMCI : 9 No. ONU: 3082 Etiquetage: -9  
Groupe d'Emballage : III EMS: -  
Polluant Marin : Y (Y/N)

**-Voie aérienne**

Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,  
N.O.S. (Contains Chlorpyrifos-Methyl and  
Cypermethrin)

Air - Classe OACI/IATA : 9 No. ONU: 3082 Etiquetage: 9  
Sous Catégorie :  
Groupe d'Emballage : III Instr. Emball. Passager : 914  
Instr. Emball. Cargo : 914

**Dénomination d'expédition:**

**Remarque:** Envoi d'échantillons par la poste interdit.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Symbole de danger :** Xn - Nocif

**Risques particuliers :** Nocif en cas d'ingestion (R22).  
Irritant pour la peau (R38).  
Risque de lésions oculaires graves (R41).  
Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons  
en cas d'ingestion (R65).

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

6/8/03

DASKOR\* INSECTICIDE

---

**Conseils de prudence :** Conserver hors de la portée des enfants (S02).  
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux (S13).  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation (S20/21).  
Ne pas respirer les vapeurs (S23A).  
Eviter le contact avec la peau (S24).  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste (S26).  
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon (S28B).  
Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage (S37/39).  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine (S49).  
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette (S62).

Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en France :

Xn - Nocif

R22 Nocif en cas d'ingestion

R36 Irritant pour les yeux

R38 Irritant pour la peau

Dangereux pour les organismes aquatiques.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

---

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.